



Fédération Française de Judo, Jujitsu, Kendo et disciplines associées
Tél : 01 40 52 16 16 - Fax : 01 40 52 16 00
ffjudo.com

crédit photo : A.Bouya-DDPI

éditions (+)

JUDO

Guide méthodologique "Education Insertion"



La diversité et la liberté sont :



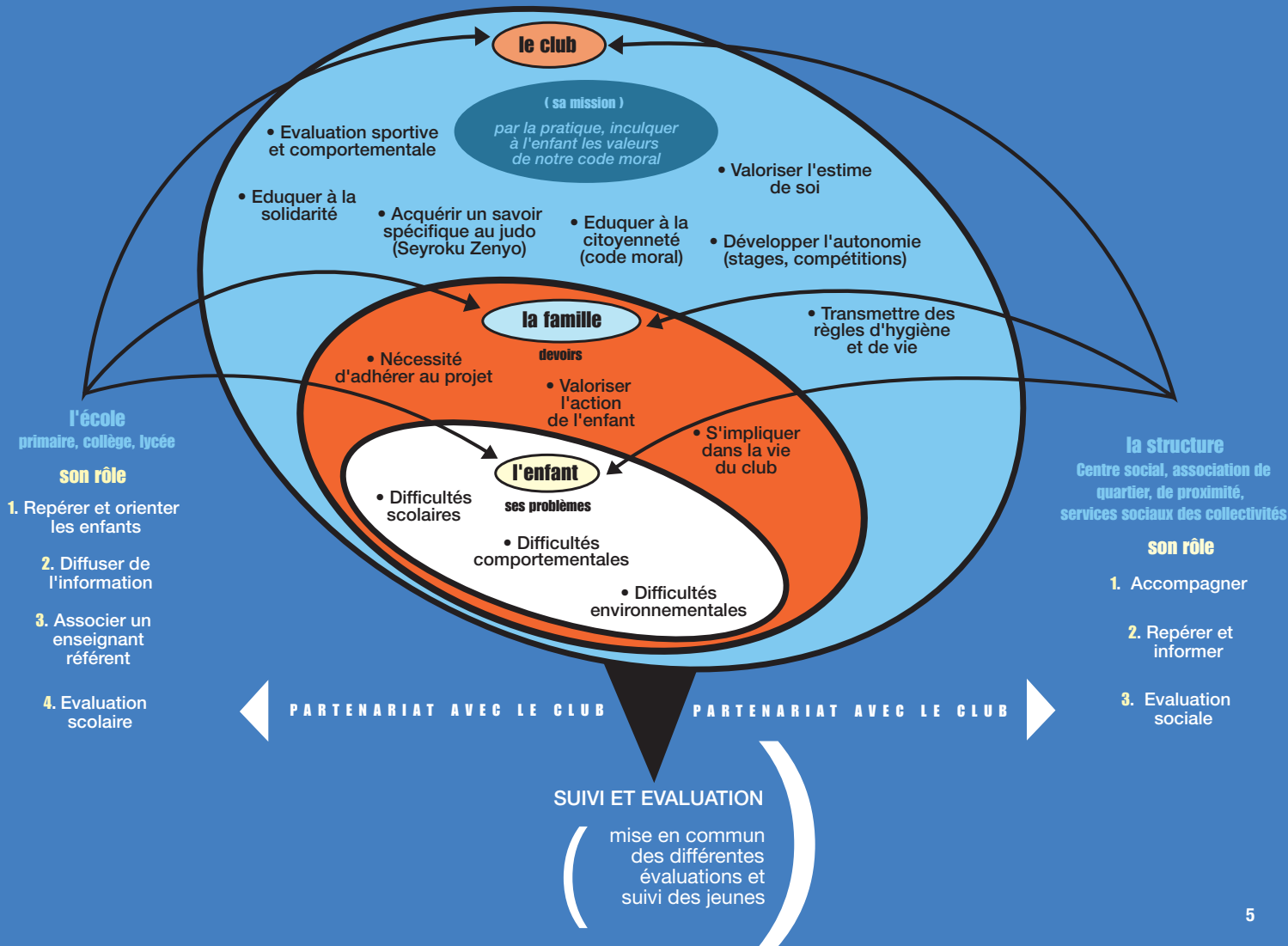
la force de **votre fédération**

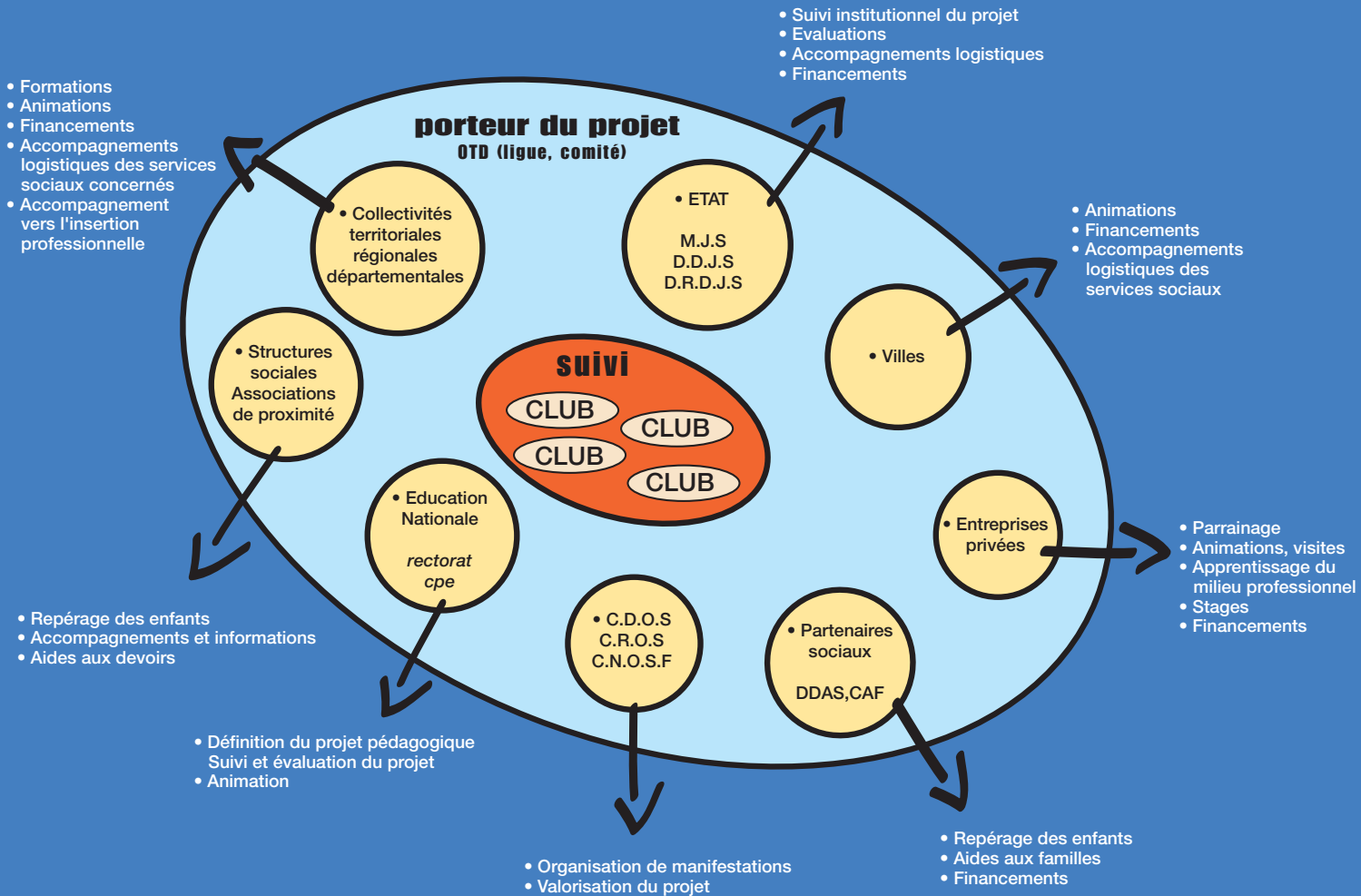
La diversité de ses clubs, de ses professeurs, de ses dirigeants, la liberté des uns et des autres de faire ses propres choix mais toujours au service d'autrui, de l'individu, du pratiquant quel que soit son profil, voici notre force : celle de notre Fédération.

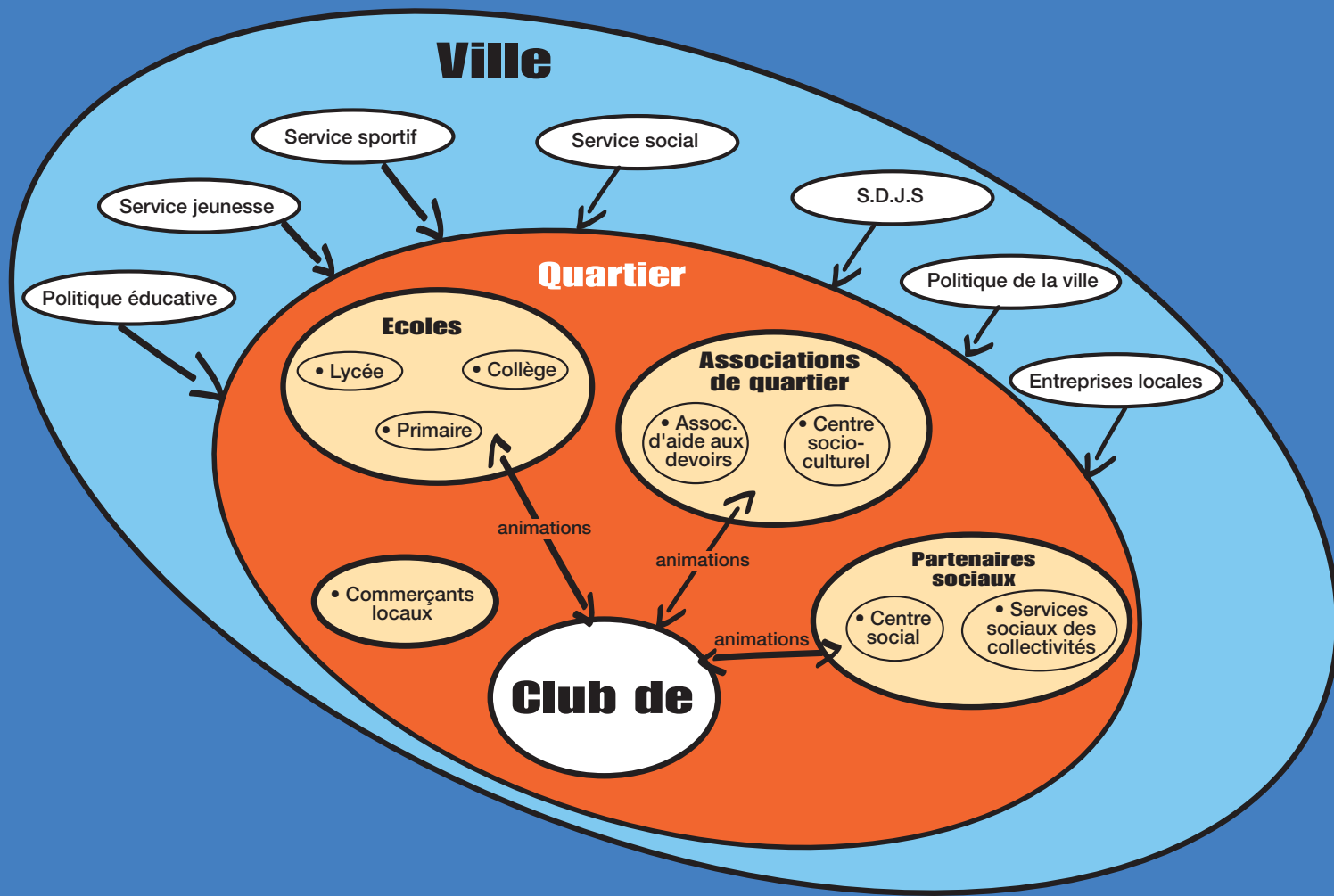
- **Il s'agit pour nous d'une culture**, celle d'aller vers les autres, d'imprégner et de faire ressentir tout simplement par phénomène de conviction, la force intérieure que nous procure la pratique du judo. Que ce soit par une voie technique ou plus compétitive peu nous importe. Depuis son origine, notre pays a su tirer du modèle japonais sa propre philosophie, sans plagiat, l'adapter à sa propre culture et la retransmettre.
- **Forts de ce patrimoine naturel**, les clubs, les comités et les ligues savent faire passer les messages de nos valeurs si bien posées par Jigoro Kano en d'autres temps, qui restent aujourd'hui pertinents. Actuellement sur le territoire national plus de 2 500 jeunes dans 30 villes bénéficient du savoir-faire des acteurs de terrain, de « montages » aussi divers qu'originaux, qui prendront en compte dans notre système éducatif ceux qui en ont le plus besoin.

- **Le maillage nécessaire indispensable** ne peut se faire sans des partenariats avec des structures sociales ou éducatives. Lesquels sauront gérer au mieux les publics et les flux. Ils seront divers et variés en fonction de l'environnement et devront s'articuler autour du projet. Concrètement ces partenaires peuvent être un service de la mairie concernée ou de l'État, une association de proximité, un service social, une école, un collège ou un lycée.
- **Le résultat de notre enseignement** sur le tatami est une chose, mais il doit d'être assorti d'effets concrets tendant vers le suivi scolaire ou professionnel. On envisagera alors des partenariats avec des entreprises dont les valeurs sont proches des nôtres. Cela permettra à nos jeunes d'envisager un avenir plus serein synonyme d'espoir. Nous sommes un « outil » éducatif, ne l'oublions jamais.
- **Ce guide porte bien son nom** et permettra à chaque projet en cours ou à venir, une analyse de ses forces et de ses faiblesses, de prendre des directions utiles en fonction des réalités du terrain. Notre Commission Nationale « Education-Insertion » vous apportera, ainsi qu'à vos partenaires toute l'aide et les précisions nécessaires à une organisation optimale de votre projet.

La mission de service public engagée pourra ainsi prouver toute son efficacité !







à la réalisation

● Localisation du projet

Le choix du lieu est essentiel. Il constituera un repère dans le quartier ou en dehors de celui-ci. Il s'agira soit d'une structure existante (dojo) soit d'une nouvelle implantation (dojo annexe ou nouveau dojo). Le club sera le lieu privilégié de rencontres et d'échanges des différents acteurs du projet.



● Les partenaires sociaux et éducatifs du projet

Ce sont des associations, des institutions, des structures spécialisées dans le champ de l'insertion sociale ou éducatif. Elles se situeront au même niveau que celui du projet (ville / club, département / comité, et région / ligue).

En dehors du seul aspect sportif et pédagogique, on mobilisera des compétences supplémentaires dans les domaines de la santé publique, de la cohésion sociale et du développement durable. Développer un projet éducatif et citoyen dans un club de judo, va beaucoup plus loin que rassembler des élèves autour d'un professeur. Il importe au préalable de faire exister le projet auprès de tous les intervenants et relais directs ou indirects : institutions, associations, établissements scolaires, entreprises et population locale.



● Les partenaires financiers du projet

Des partenaires publics ou privés doivent être sollicités pour financer le projet (subventions, mécénat...) mais également en mettant à disposition des compétences (par exemple en communication), des équipements sportifs (ville), ou des services (stage en judo / entreprise)

Il conviendra d'associer rapidement les différents partenaires à la construction du projet et d'identifier des personnes ressources qui porteront le projet auprès des partenaires potentiels. Du choix de ces personnes dépendra l'originalité, le positionnement et le rayonnement de celui-ci.





Votre projet :

● Poser les bases du diagnostic local

Ce travail préliminaire est indispensable, le diagnostic local du projet revient à faire un tour d'horizon complet de sa faisabilité et des moyens à mobiliser pour le mener à bien. Cela nécessite d'entrée de jeu, d'établir une liste complète et exhaustive des acteurs réunis autour du projet en fonction de son échelle : club, comité ou ligue. L'enjeu réside dans la réalisation d'un diagnostic objectif qui s'affranchit des préjugés et des stigmates habituels.



● Définir le territoire d'action du projet

Zone géographique : quel territoire, quel quartier, quelle ville ? Il est également indispensable de repérer les modes de circulation (transports en commun), de déplacement et de communication de la zone ; s'informer sur les données sociologiques liées aux habitants, la pyramide des âges, les éléments culturels locaux, répartition par sexe...



● Identifier les partenaires potentiels du projet

Les partenaires éducatifs ou sociaux

- repérer les établissements scolaires de proximité qui apporteront des indications utiles sur la jeunesse, ses habitudes et ses façons d'être en interrogeant et rencontrant leur interlocuteur : directeur d'école maternelle ou primaire, principal de collège ou proviseur de lycée, conseiller d'éducation, assistante sociale ;
- repérer les associations actives et incontournables, et les structures sociales du quartier : association de jeunesse, centre social, maison du quartier, association d'aide aux devoirs, association de « femmes », missions locales, associations sportives... ; repérer les centres de santé : P.M.I., groupes médicaux...

le diagnostic local

● Les partenaires institutionnels



- S'informer sur les objectifs et le fonctionnement de la politique locale sur les questions de sport, d'éducation, de jeunesse et sociale de la ville. Il est important d'identifier l'offre des pratiques sportives par public, ainsi que les demandes spécifiques des publics (Ecole des Sports, Contrat Educatif Local, associations scolaires).
- Les Conseils Généraux et Régionaux et leurs politiques spécifiques sur le secteur ainsi que les espaces territoriaux.
- Les Directions Départementales ou Régionales de la Jeunesse et des Sports (référénts « Fonctions Educative et Sociale du Sport », « emploi », référénts du territoire en question, « femmes et sports », « personnes handicapées »).
- Le Comité Départemental Olympique Sportif ou le Comité Régional Olympique Sportif.
- Les politiques nationales sur les questions de cohésion sociale : identifier les dispositifs d'Etat ou privés dont le territoire bénéficie : (voir ESI).
- La Caisse d'Allocation familiale.
- La Protection Judiciaire de la Jeunesse.

● Les partenaires privés



- Repérer les entreprises privées et les commerçants du quartier engagés ou sensibles à la vie du quartier.
 - Repérer les organismes de logement qui s'engagent dans l'amélioration de la vie du quartier.
- ### ● Approfondir les contacts utiles sur place

Approcher et apprendre à bien connaître les acteurs de terrain proches des structures sportives, les réseaux de communication et du fonctionnement de la vie locale peut accroître notablement l'efficacité des solutions et des actions qui faciliteront la réussite de votre projet dans de bonnes conditions.

Insérer le développement de votre projet en harmonie avec les objectifs et moyens mis en œuvre par les politiques de la ville, dans les domaines éducatifs, sociaux et sportifs, optimisera le projet.

Vous aurez tout intérêt à prendre rendez-vous avec les responsables et élus chargés du sport, de l'éducation, de la jeunesse, du service social et du chef du responsable du projet « politique de la ville ».

poursuivre le diagnostic local



du diagnostic local



les étapes de son élaboration

- **Définir les règles de vie** et de fonctionnement du club : portées à la connaissance de tous, elles sont clairement appliquées. Sécurisantes pour le public, elles garantiront également la crédibilité des adultes du club.
- **Le processus d'insertion** et d'éducation repose sur l'acquisition des techniques et la réussite sportive qui en résultent, la valorisation et l'implication du public au sein du club. Les pratiquants y gagnent une réelle confiance en soi, adhèrent à la pratique dans un premier temps, à la vie du club dans un second temps.
- **La pratique sportive** compétitive trop souvent opposée aux pratiques éducatives ne doit pas être exclue. Elle permet aux individus de se remettre en cause dans un cadre réglementé où les contraintes affectives, motrices, techniques et physiologiques lui permettent de s'exprimer en lui garantissant sécurité et égalité des chances. Cela contribue à l'amélioration d'estime de soi et l'intégration des règles régissant l'activité et le respect de son partenaire et de son entourage.
- **On renforce l'appartenance** à un groupe qui partage des valeurs communes en diffusant la culture de l'activité, son histoire, ses rituels, ses représentations et ses codes. Le code moral du judo est un trait d'union pour ses pratiquants qui favorise l'assiduité et l'implication dans le club.
- **Par sa formation**, ses connaissances et son expérience, l'enseignant joue un rôle fondamental pour la bonne marche du projet. Il devra être à même de faire progresser les pratiquants sur le plan physique, psychologique et technique en leur offrant un cadre affectif stable.
- **Ce sont les éducateurs** spécialisés en collaboration avec l'enseignant de judo qui définissent et assurent le suivi du projet pédagogique pour le public handicapé.
- **Les autres membres** du club, dirigeants, bénévoles, arbitres doivent s'impliquer dans le projet pédagogique au-delà de la seule pratique sportive : dont celles liées à la santé, la diététique, l'hygiène de vie, goûters, formation à l'arbitrage, etc.
- **Il convient d'associer** rapidement les parents à la vie du club en les incitant à la prise de responsabilités : formation aux fonctions de dirigeant de club, organisateur de fêtes du club, de déplacements, etc.



Votre projet :

● Définir les moyens concrets ?

Il s'agit là de définir les moyens de mise en œuvre concrets du projet :

Quels enseignants ? Quelle rémunération ? Quel niveau de diplôme ?
Quelle formation spécifique pour l'enseignant ? Quel matériel sportif ?
Quelle installation adaptée à l'accueil ? Quels créneaux horaires ? Quels montants de cotisations ? Quelles activités d'animation pour le club et les partenaires ?
Quelle régularité ? Quelles formations pour les dirigeants ? Quelle formation professionnelle dans le domaine du sport ou autre pour le public ?

○ Installer le projet socio-éducatif

Il repose sur une configuration de base à quatre composantes :



- un réseau de partenaires autour du club : il participe au Comité de pilotage. Il se réunit fréquemment dans un premier temps puis une fois par trimestre pour travailler sur l'avancement du projet, rechercher des financements et de nouveaux partenaires, imaginer et lancer de nouvelles opérations. Il doit s'étoffer au cours de la vie du projet.
- un cadre éducatif commun : les adultes référents du projet encadrent le public en lui fixant des objectifs et des règles identiques : par exemple, inculquer le respect des installations sportives dans le cadre d'une pratique scolaire, en centre de loisirs ou en club. Cette prise de conscience inchangée, quel que soit l'interlocuteur, est l'occasion pour les plus jeunes de s'approprier les lieux en les respectant et en les faisant respecter.
- le suivi individualisé du public : avec une fiche de suivi individuel, le réseau facilite la résolution des problèmes. En cas de difficulté, il alerte un spécialiste et favorise la mise en relation souhaitable. Chaque acteur du réseau assure un suivi qui met en valeur son secteur (scolaire par exemple), valorise l'assiduité, les liens avec les autres membres.
- l'optimisation des moyens des différents partenaires et la prise en compte des freins liés à l'insertion sociale.

la suite de son élaboration

● Définir un calendrier de réalisation



Afin de définir un calendrier échéancier de votre projet, il faut bien poser l'ordre des différentes étapes et leur affecter un espace-temps et dater les points-clés :

- le diagnostic préalable avant l'élaboration
- les contacts et les rencontres avec les partenaires potentiels
- la répartition des rôles
- la recherche des financements et des dispositifs de soutien
- la mise en place d'animation sportive d'initiation (en fonction du projet)
- la réunion régulière (et son rythme) du Comité de pilotage

Noter que la convergence des agendas et des possibilités de rendez-vous doit être respectée pour éviter les retards ou reports dans l'élaboration du projet.

● Définir le budget et rechercher les partenaires financiers



Une fois élaboré le budget de développement du projet avec les partenaires du Comité de pilotage, on recherchera les partenaires financiers. Voici quels types d'aide il est possible d'envisager :

- financements directs, tels que subventions DDJS, collectivités territoriales, politique de la ville, parrainage.
- mise à disposition d'installations sportives ou de matériel, rénovation de salle.
- dispositifs d'aides dans le cadre de la politique sociale, éducative, sportive ou en direction de la jeunesse, (voir ESI), l'aide à la formation, aides des collectivités territoriales en faveur des publics défavorisés pour des pratiques associatives.





Votre projet :

- **Le suivi individualisé du public**



Chaque année un bilan annuel d'activité et financier sera établi par le comité de pilotage

Les critères sont à définir en fonction du type de public, des objectifs et des partenaires du projet. Ils reposent sur :

- **La fréquentation** : assiduité, régularité, long terme .
- **Les comportements sociaux** dans la pratique et en dehors de la pratique : respect des adultes, adhésion au groupe, relation amicale avec les membres du club, connaissance et respect des règles de vie du club et des règles d'arbitrage, représentation du club en dehors des activités sportives, prise d'initiative et engagement volontaire au sein de l'association, autonomie dans sa propre pratique.
- **Le comportement psycho-affectif** : estime de soi (physique et académique), motivation, confiance en soi, représentation de sa place dans le groupe, de l'activité et du rapport à l'adulte.
- **La progression technique**, physique et sportive : au travers des progressions fédérales traditionnelles ou adaptées en fonction des difficultés du public.

